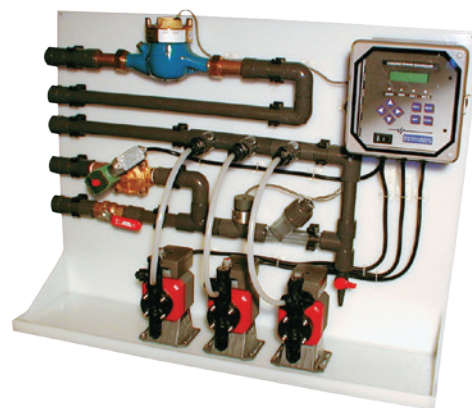


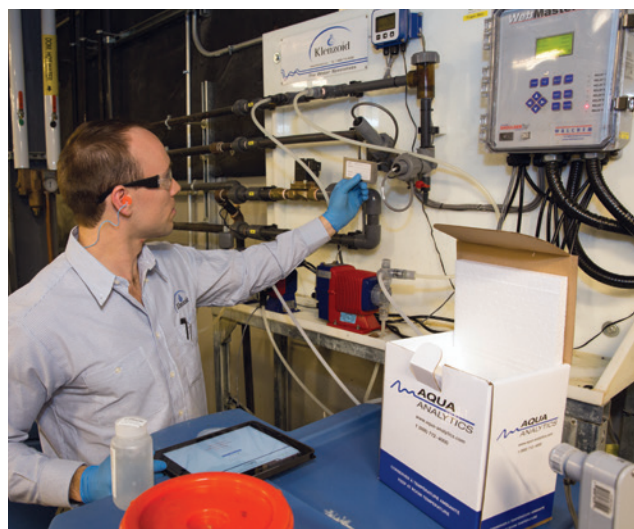
Liste de contrôle pour minimiser le risque de la *legionella*

Systèmes de refroidissement évaporatifs

- Utiliser un **programme de traitement des eaux** avec automatisation de l'ajout d'inhibiteur de corrosion et contrôle de purge afin de réduire les dépôts et la corrosion.
- Utiliser un **biocide halogène** (chlore ou brome) conjointement avec un biodispersant afin de minimiser le biofilm. L'ajout de biocide peut être fait en fonction du volume d'eau lu par un compteur ou contrôlé selon le potentiel d'oxydo-réduction (ORP).
- Demander à vos employés de **tester l'eau de façon régulière** - au moins deux fois par semaine.



- Au minimum, déterminer la quantité totale de solides dissouts, les niveaux des désinfectants ainsi que le nombre total de bactéries.
- Enregistrer et maintenir dans un registre du système: les résultats des tests, les lectures du compteur d'eau d'appoint et l'inventaire de tous les produits chimiques de traitement des eaux.
- Répondre rapidement aux échecs d'automatisation ou de pompage.
- Maintenir un inventaire des produits chimiques afin d'éviter les interruptions du programme de traitement.



- Avoir recours à un **représentant technique de DuBois** afin d'effectuer des analyses d'eau mensuelles et réviser les données de l'installation. Suivre les recommandations pour l'entretien et la mise-à-jour des composantes du système afin d'en assurer la fiabilité.
- Installer et maintenir une filtration adéquate afin d'enlever les boues et matières organiques du système. Un débit suffisant devrait être maintenu à travers les filtres afin d'assurer qu'au moins 10 fois le volume du système soit filtré à tous les jours.
- Éviter les conditions propices à la prolifération de la bactérie *Legionella*. **Minimiser la stagnation** tel que prescrit dans la directive 12-2000 d'ASHRAE, et s'assurer que les tronçons morts du système soient éliminés et que les sections stagnantes soient purgées périodiquement. Garder les couvercles des puisards fermés et **protéger les surfaces mouillées des rayons du soleil** lorsque possible.

Liste de contrôle pour minimiser le risque de la *legionella*

Systèmes de refroidissement évaporatifs



- Effectuer un **nettoyage physique** de la tour de refroidissement, du refroidisseur de fluide ou du condensateur évaporatif de façon régulière; une inspection visuelle peut être faite pour déterminer la fréquence requise. Toute accumulation évidente de biofilm ou de dépôt devrait être enlevée immédiatement. Il est recommandé de faire appel à une compagnie d'entretien de tours de refroidissement de bonne réputation pour effectuer ce type de nettoyage car de l'équipement spécialisé est requis afin d'obtenir de bons résultats.
- **Désinfecter régulièrement.** La norme dans l'industrie est de le faire deux fois par saison de refroidissement mais la fréquence devrait être augmentée lorsqu'il y a des travaux de construction qui créent de la poussière, particulièrement durant les excavations puisque la *Legionellas'* échappe souvent du sol. Se référer à la « **Procédure de désinfection de la tour de refroidissement** » de DuBois.
- Faire un entretien régulier sur le système mécanique. **Inspecter toutes les composantes principales** afin d'assurer une opération appropriée, particulièrement les pare-gouttelettes et le panneau de distribution de l'eau. Suivre les recommandations des fabricants pour les roulements à bille, les ventilateurs et les pompes.
- Lire et signer le document « **Maladie du légionnaire : Guide pour les employeurs et propriétaires de bâtiments** » de DuBois afin de vous assurer que vous comprenez vos obligations légales. Ce document fait référence aux principes stipulés par l'AWT, l'ASHRAE et l'ITC sur la *Legionella* et vous aidera à déterminer si votre installation devrait engager les services d'un consultant professionnel dans ce domaine.

Le but de ce document est de mettre l'accent sur la compréhension actuelle de quelques problèmes concernant les bactéries de la *Legionella*. DuBois ne fait aucune représentation ou garantie des concepts généraux discutés dans ce document tel qu'appliqué à un système spécifique. Toute personne, société, ou autre entité qui utilise les concepts généraux discutés, garantiront DuBois contre toute revendication, perte, ou dépense résultant, ou liée à l'information retrouvée dans ce document.

Dernière mise à jour mars 2016

Pour de plus amples informations, veuillez contacter DuBois

1-800-438-2647 • DuBoisChemicals.com